

# *Municipalité de Saint-Albert*



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS


#### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

**AVIS PUBLIC** est donné par les présentes et par le soussigné, François Gardner, directeur général et greffier-trésorier ;

**QUE** conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Albert tiendra une séance extraordinaire le lundi 2 décembre 2024, à 19 h, au 1245, rue Principale, Saint-Albert, pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025, 2026 et 2027.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisation 2025, 2026 et 2027.

**DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 21 novembre 2024.**

  
\_\_\_\_\_  
François Gardner  
Directeur général et greffier-trésorier